

La Lettre

des Amis du Patrimoine de Sainte-Maure de Touraine et de sa Région

SEPTEMBRE 2018

N°20



Bilans :

12 juin (après-midi)

En compagnie de nos amis de la Société d'Histoire de Chinon Vienne et Loire, nous avons visité la Collégiale de Faye la Vineuse, sous la conduite de Madame Brit HORNEMANS, Présidente de l'Association des Amis de la Collégiale

C'est une église romane du XII^e siècle, liée à l'histoire des Plantagenets par Raoul de Faye, oncle maternel d'Aliénor d'Aquitaine.

La nef, mal restaurée au XIX^e siècle, comporte trois travées, transept, chœur et abside circulaire avec déambulatoire, flanquée de trois chapelles. Crypte du XI^e siècle, de grande dimension. Eglise classée Monument Historique le 3 décembre 1931.

Petite promenade dans les vieilles rues de la ville et collation légère au charmant gîte de notre guide et hôtesse.

16 juin

Visite de Thouars (Deux-Sèvres)

Nous étions une petite quinzaine à avoir répondu à l'invitation de Pascal AUGER, notre conférencier de Novembre 2016 sur Alcide d'Orbigny.

Sous la conduite d'un excellent guide, Sébastien MAURIN, nous avons pu visiter le château XVII^e siècle des Ducs de la Trémoille et sa Chapelle, arpenter les rues et ruelles avec leurs maisons à pans de bois du XV^e siècle, admirer la façade de l'église Saint Médard et rejoindre, sur la place du même nom...le restaurant où nous étions attendus.

Agréablement et copieusement restaurés, nous avons pu, avec Pascal AUGER comme professeur, découvrir la Réserve Naturelle Géologique du Toarcien (étage géologique datant de plusieurs millions d'années) devenue, grâce à Alcide d'Orbigny déjà cité, une référence mondiale)

Une excellente journée bien dense !

Projets :

Place aux Journées européennes du Patrimoine !

Du Samedi 15 au Dimanche 30 septembre au Château, exposition " A l'école de la Grande Guerre". Ouverture officielle le samedi 15 de 15h à 18h30. Puis, tous les vendredis, samedis et dimanches de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30; les mercredis de 14h30 à 18h30. Des causeries et animations seront proposées selon un calendrier transmis ultérieurement.

24 novembre 2018 - à 15 heures aux Passerelles, conférence de Madame Sylvie POULIQUEN sur " Femmes de l'ombre en Touraine"

16 mars 2019-Assemblée générale de notre association aux Passerelles



Eglise de Thouars (D. Ragot)



Le Toarcien avec P. Auger (D. Ragot)

Les Amis du Patrimoine de Sainte-Maure-de-Touraine et de sa Région

EXPOSITION

Sainte-Maure-de-Touraine
du 15 au 30
septembre 2018



à l'École de la Grande Guerre
Des Bataillons Scolaires jusqu'à la guerre de 14-18

Entrée libre dans les salles du rez-de-chaussée du château

Ouverture officielle Samedi 15 septembre de 15h à 18h30

Vendredi 21 et 28 - Samedi 22 et 29 - Dimanche 16, 23 et 30

10h30 - 12h30 et 14h30 - 18h30

Mercredi 19 et 26

14h30 - 18h30



www.amispatrimoinesaintemauretouraine.com



Visitons la Communauté de Communes

NOYANT de Touraine

Le Château de la Barre

Il ne reste malheureusement que peu de choses de cet édifice qui fut, avant le Château de Brou, le logis des seigneurs de Noyant.

Le plus ancien connu est Guillaume de Chergé qui, en 1262, fait une donation à l'abbaye de Beaumont.

Mais, dès 1450, lors de la construction du Château de Brou sur les ruines d'une ancienne forteresse du XIIIème siècle, cet antique logis est ravalé au rang de métairie !

"La façade sud présente, au premier étage, une fenêtre encadrée d'une double baguette, qui a perdu sa croisée de pierre. De la chapelle d'une travée, attenante à l'ouest au logis à deux niveaux, on peut encore voir le départ de nervures prismatiques de deux arcs formerets, restes de la croisée d'ogives originelle"

(Sources : Site Internet "Tourainissime")



Carte postale ancienne

Voyons ce qu'en disait, en 1665, Maître René SOULAS, notaire royal à Sainte Maure :

" 22 août 1665 - Bail sz (?) la mestayrie du château de Noyant par Messire Gabriel de Gebert, chevalier, seigneur de Noyant, Brou, de Val, La Chauvillière et autres lieux, demeurant à présent dans son château dudit Brou paroisse dudit Noyant. Lequel a baillé au titre de moitié à Gilles CABRE la mestayrie de Noyant composée de toutes les terres labourables qui en dépendent, desquelles a joui Pierre BARON, précédent fermier dudit lieu, le grand jardin estant en dessous du chasteau, clos de vigne, terres, bâtiments, fuye, etc...(suit le détail du fermage, sans grand

rapport avec l'état du château)

4 mois plus tard, nouvel acte, plus détaillé :

" Procès verbal fait au château de Noyant, aujourd'hui Sabridy (?) 12° décembre 1665,... en présence de Philippe ROBIN, Sieur de la Roze, intendant des affaires et agissant par ordre de Monsieur de Noyant, Pierre BARON, marchand, demeurant paroisse de Noyant et Gilles CABRE, à présent métayer de la Basse Cour du Château de Noyant, lesquels transportés audit chasteau à fin de faire procès verbal de l'estat auquel sont à présent les logis et bastiments dudit chasteau de Noyant dont a joui ledit BARON, précédent fermier audit lieu et dont jouy à présent ledit CABRE, auquel lieu nous sommes transportés.

Dans le grand corps de logis dudit chasteau de Noyant, tant basse que haulte chambre dont jouissait ledit BARON, est trouvé les basses chambres en bon estat, bien enduites, en commenc (?) seulement les reblanchissages. Les croisées et fenêtres sont assez bonnes, la chambre du milieu est un peu de bouzilli (NDLR - mélange de paille et de terre) et six à sept fusées de démanchées, il n'y a pas de gonds à une fenêtre de la croisée de la chambre joutant la Chapelle, et celles des autres chambres sont toutes vieilles et rompues. Il y a des serrures qui ne valent guère. La couverture duquel corps de logis est en mauvais état. La grange dudit lieu est en mauvais état. La lézière (?) du côté de la cour menace ruine, sans les estayes qui y ont été mises, elle serait déjà tombée. La couverture de ladite grange est aussi en mauvais état, pour y manquer quantité d'ardoises qui fait que l'eau pénètre en dedans.

Les étables étant joutant et contre ladite grange sont en mauvais état, manquant de couverture.

(il est également fait mention dans l'acte que les terres sont en fraîches depuis longtemps)



Vue plus récente de la face Nord

Nous espérons que les occupants actuels du dit "Chasteau" jouissent d'un confort un peu moins rudimentaire !!

Sources : Bulletin de la Société Archéologique de Touraine - Tome 5

Site Internet "Tourainissime"

Propriété privée - ne se visite pas